



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 JUIN 2021



Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la Ville de Rivière-Rouge tenue le 16 juin 2021 à 17 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, à laquelle sont présents les conseillères et conseillers suivants, Mme Karine Bélisle, Mme Carole Panneton, Mme Andrée Rancourt, M. Denis Brabant, M. Robert Lambertz et M. Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Denis Charette.

Mme Martine Vézina, directrice des finances et directrice générale adjointe, et Mme Katia Morin, greffière, sont également présentes.

Mme Marlène Paquin, conseillère en relations publiques et médias sociaux est aussi présente.

Conformément à la directive gouvernementale liée à la COVID-19, la séance ordinaire a lieu à huis clos et certains membres prennent part, délibèrent et votent à distance par tout moyen de communication disponible. Cette séance est diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville et les enregistrements sont également disponibles sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge.

1. OUVERTURE

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Denis Charette, maire, ouvre la séance d'ajournement de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2021. Il est 17 h 35.

Il souhaite la bienvenue à tous et félicite le Service des travaux publics et la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge pour leur intervention suite à la pluie diluvienne de cette semaine. Trente (30) millimètres de pluie sont tombés en 30 à 40 minutes. Il y a eu une inondation au centre-ville et deux (2) logements ont dû être évacués avec l'aide des services concernés. Le Service des travaux publics a participé à la sécurisation des chemins. Il y a également eu un impact sur la piste cyclable.

1.2 CONFIRMATION DES PRÉSENCES

Suite à la confirmation, de vive voix, de leurs présences, M. le maire atteste de la présence de chacun des participants.

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les membres du conseil désirent apporter les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- Ajouter les sujets suivants :
 - 2.2 Autorisation d'empiètement de terrasse sur la voie publique de la rue L'Annonciation Nord
 - 5.3 Ajustement du budget pour l'écocentre – Secteur Sainte-Véronique
 - 5.4 Autorisation de signature pour les documents relatifs aux opérations cadastrales – Régularisation des chemins
 - 5.5 Autorisation de signature pour les documents relatifs aux opérations cadastrales – Vente du Camping Sainte-Véronique
 - 5.6 Adoption de l'audit pour la collecte sélective des matières recyclables aux fins de la compensation 2021

219/16-06-2021



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 JUIN 2021

- 5.7 Facturation de l'ajustement de carburant 2018-2019-2020 découlant de l'appel d'offres 2017-09
- 5.8 Autorisation de signature d'une entente de gestion pour le Camping Sainte-Véronique

➤ Retirer les sujets suivants :

- 2.1 PIIA 2021-40028 - PIIA-02 s'appliquant aux portes d'entrée principales (1383, rue L'Annonciation Sud)
- 3.1 Avis de motion et adoption du projet de Règlement numéro 2021-413 concernant les ententes sur la réalisation des travaux municipaux relatifs aux infrastructures et autorisant l'imposition d'une taxe spéciale sur certains immeubles concernés par une entente
- 3.2 Avis de motion et dépôt du Règlement numéro 2021-414 relatif à la rémunération du personnel électoral
- 3.3 Avis de motion et dépôt du Règlement numéro 2021-415 relatif aux animaux domestiques
- 5.1 Vente du futur lot 6 448 190 - Régularisation pour la propriété du lot 5 995 173 sur le chemin Francisco

Il est proposé par M. Robert Lambertz
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié, à savoir :

1. OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Confirmation des présences
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 2.1 PIIA 2021-40028 - PIIA-02 s'appliquant aux portes d'entrée principales (1383, rue L'Annonciation Sud) - **Retiré**
- 2.2 Autorisation d'empiètement de terrasse sur la voie publique de la rue L'Annonciation Nord

3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 3.1 Avis de motion et adoption du projet de Règlement numéro 2021-413 concernant les ententes sur la réalisation des travaux municipaux relatifs aux infrastructures et autorisant l'imposition d'une taxe spéciale sur certains immeubles concernés par une entente - **Retiré**
- 3.2 Avis de motion et dépôt du Règlement numéro 2021-414 relatif à la rémunération du personnel électoral - **Retiré**
- 3.3 Avis de motion et dépôt du Règlement numéro 2021-415 relatif aux animaux domestiques - **Retiré**

4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

- 4.1 Aucun

5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

- 5.1 Vente du lot 6 448 190 - Régularisation pour la propriété du lot 5 995 173 sur le chemin Francisco - **Retiré**
- 5.2 Appel d'offres numéro 2021-01 - Travaux de remplacement des infrastructures sur la montée Alphonse, les rues Labelle Nord et Boileau – Autorisation de paiement du décompte numéro 2
- 5.3 Ajustement du budget pour l'écocentre - Secteur Sainte-Véronique
- 5.4 Autorisation de signature pour les documents relatifs aux opérations cadastrales - Régularisation des chemins
- 5.5 Autorisation de signature pour les documents relatifs aux opérations cadastrales - Vente du Camping Sainte-Véronique
- 5.6 Adoption de l'audit pour la collecte sélective des matières recyclables aux fins de la compensation 2021



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 JUIN 2021

- 5.7 Facturation de l'ajustement de carburant 2018-2019-2020 découlant de l'appel d'offre 2017-09
- 5.8 Autorisation de signature d'une entente de gestion pour le Camping Sainte-Véronique
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.1 Aucun
- 7. TRAVAUX PUBLICS**
 - Aucun
- 8. LOISIRS ET CULTURE**
 - 8.1 Octroi de contrat pour l'achat et l'installation d'un module de jeu au parc de la Gare
- 9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE**
- 10. DIVERS**
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2.1 PIIA 2021-40028 - PIIA-02 S'APPLIQUANT AUX PORTES D'ENTRÉE PRINCIPALES (1383, RUE L'ANNONCIATION SUD) - RETIRÉ

Retiré

2.2 AUTORISATION D'EMPIÈTEMENT DE TERRASSE SUR LA VOIE PUBLIQUE DE LA RUE L'ANNONCIATION NORD

CONSIDÉRANT que la réglementation d'urbanisme permet d'accepter par résolution du conseil de la Ville, qu'une terrasse puisse empiéter sur la propriété publique de la Ville;

CONSIDÉRANT que nous avons des possibilités probables d'ajout de terrasse dans nos périmètres urbains afin de desservir la clientèle en matière de repas et/ou de consommation;

CONSIDÉRANT que la Ville est favorable à l'établissement de terrasse dans son centre-ville et son noyau villageois;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'autoriser que la marge prescrite pour les terrasses de 0.3 mètres puisse ne pas être respectée lorsque l'implantation de la terrasse se concrétise aux abords et en partie dans la voie publique de la Ville conformément aux règlements et lois applicables sur le territoire de la municipalité.

Que tout demandeur reçoive l'accord du Service des travaux publics pour l'empiètement sur la voie publique pour l'obtention du permis et la réalisation de la terrasse.

ADOPTÉE

220/16-06-2021



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 JUIN 2021

3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

3.1 AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-413 CONCERNANT LES ENTENTES SUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX MUNICIPAUX RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES ET AUTORISANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE SUR CERTAINS IMMEUBLES CONCERNÉS PAR UNE ENTENTE - RETIRÉ

Retiré

3.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-414 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL - RETIRÉ

Retiré

3.3 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-415 RELATIF AUX ANIMAUX DOMESTIQUES - RETIRÉ

Retiré

5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

5.1 VENTE DU FUTUR LOT 6 448 190 - RÉGULARISATION POUR LA PROPRIÉTÉ DU LOT 5 995 173 SUR LE CHEMIN FRANCISCO - RETIRÉ

Retiré

221/16-06-2021

5.2 APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2021-01 - TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES INFRASTRUCTURES SUR LA MONTÉE ALPHONSE, LES RUES LABELLE NORD ET BOILEAU – AUTORISATION DE PAIEMENT DU DÉCOMPTE NUMÉRO 2

Il est proposé par Mme Andrée Rancourt
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement au montant total de 439 026,90 \$ plus les taxes applicables (montant net de 460 923,37 \$) du décompte numéro 2, à la compagnie Construction TRB inc. relatif aux travaux de remplacement des infrastructures sur la montée Alphonse, les rues Labelle Nord et Boileau, le tout conformément aux documents reçus par courriel le 16 juin 2021 et conditionnellement à la réception des quittances.

De confirmer la retenue de 10% au montant de 86 540,66 \$

Que ladite dépense soit prise à même le règlement d'emprunt numéro 2020-389.

ADOPTÉE

222/16-06-2021

5.3 AJUSTEMENT DU BUDGET POUR L'ÉCOCENTRE - SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

CONSIDÉRANT la résolution 158/12-04-2021 relativement à la signature de l'entente de partenariat avec l'Action Bénévole de la Rouge pour les écocentres de Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT que suite à l'évaluation des besoins de la Ville de Rivière-Rouge pour le service d'écocentre dans le secteur Sainte-Véronique, il y a lieu d'ouvrir tous les dimanches au lieu d'un dimanche par mois, et ce, à titre de projet-pilote jusqu'à la fin août 2021;

CONSIDÉRANT la révision des prévisions budgétaires par l'Action Bénévole de la Rouge pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2021;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 JUIN 2021

CONSIDÉRANT que les coûts estimés pour cet ajout sont de 4 424 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Robert Lambertz
Et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge autorise l'ouverture de l'écocentre du secteur Sainte-Véronique tous les dimanches jusqu'à la fin août 2021 à titre de projet-pilote.

De verser une aide financière supplémentaire à L'Action Bénévole de la Rouge au montant de 4 424 \$ pour l'application dudit projet-pilote.

ADOPTÉE

223/16-06-2021

5.4 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LES DOCUMENTS RELATIFS AUX OPÉRATIONS CADASTRALES - RÉGULARISATION DES CHEMINS

Il est proposé par M. Denis Brabant
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le maire ou le maire suppléant, et la directrice générale ou la directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, les documents relatifs aux opérations cadastrales pour la régularisation des chemins.

ADOPTÉE

224/16-06-2021

5.5 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LES DOCUMENTS RELATIFS AUX OPÉRATIONS CADASTRALES - VENTE DU CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par M. Alain Otto
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le maire ou le maire suppléant, et la directrice générale ou la directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, les documents relatifs aux opérations cadastrales pour la vente du Camping Sainte-Véronique.

ADOPTÉE

225/16-06-2021

5.6 ADOPTION DE L'AUDIT POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES AUX FINS DE LA COMPENSATION 2021

CONSIDÉRANT que le mandat d'audit était attribué à M. Daniel Tétrault, CPA Auditeur CA;

CONSIDÉRANT que le rapport doit être transmis afin de recevoir la compensation avant le 30 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Andrée Rancourt
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le rapport d'audit du vérificateur externe, M. Daniel Tétrault CPA Auditeur CA, pour transmission à Recyc-Québec.

ADOPTÉE

226/16-06-2021

5.7 FACTURATION DE L'AJUSTEMENT DE CARBURANT 2018-2019-2020 DÉCOULANT DE L'APPEL D'OFFRES 2017-09

CONSIDÉRANT la facturation reçue en date du 10 juin 2021 de l'entreprise Services Sanitaires JLR Cloutier;

CONSIDÉRANT que ce paiement est dû conformément aux modalités d'ajustement de l'essence de l'annexe E de l'appel d'offres 2017-09;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 JUIN 2021

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Il est proposé de payer la facture au montant de 9 966,62 \$ plus les taxes applicables (montant net de 10 463,71 \$) à l'entreprise Services Sanitaires JLR Cloutier.

Que ladite dépense soit prise à même le surplus non affecté.

ADOPTÉE

227/16-06-2021

5.8 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE GESTION POUR LE CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par Mme Carole Panneton
Et résolu à l'unanimité :

De mandater le maire ou le maire suppléant, et la directrice générale ou la directrice générale adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, une entente de gestion pour le Camping Sainte-Véronique.

ADOPTÉE

8. LOISIRS ET CULTURE

228/16-06-2021

8.1 OCTROI DE CONTRAT POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UN MODULE DE JEU AU PARC DE LA GARE

CONSIDÉRANT qu'en suivi à la demande de prix, émise le 28 mai dernier, pour la fourniture et l'installation d'un module de jeu au parc de la Gare, deux options ont été présentées le 10 juin 2021 par un seul fournisseur, soit l'entreprise Équipements Récréatifs Jambette inc;

CONSIDÉRANT les options déposées aux montants suivants :
Option 1 – 23 634 \$
Option 2 – 23 794 \$

CONSIDÉRANT l'analyse de l'offre reçue par les directeurs concernés;

CONSIDÉRANT la conformité de l'offre reçue et la recommandation du comité des loisirs et de la culture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Que le contrat de gré à gré relatif à la fourniture et à l'installation d'un module de jeu au parc de la Gare soit octroyé à l'entreprise Équipements Récréatifs Jambette inc. selon la recommandation du comité des loisirs et de la culture, pour un montant maximal de 23 800 \$ plus les taxes applicables (montant net de 24 987,03 \$), le tout conformément à la demande de prix datée du 28 mai 2021 et selon les demandes du directeur du Service des loisirs, de la culture, du développement économique et récréotouristique.

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture, du développement économique et récréotouristique à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents relatifs à ce dossier et qu'il soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution, et ce, conformément au règlement en vigueur à la Ville concernant les dispositions en matière de délégation de pouvoir, de contrôle et de suivi budgétaires de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 JUIN 2021

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Étant donné la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, la présente séance a lieu à huis clos conformément aux directives ministérielles.

Le maire, M. Denis Charette, mentionne qu'un citoyen a fait parvenir à la greffière des questions et en fait part aux membres du conseil. Les réponses sont données lors de la présente séance.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

M. le maire annonce que la séance du 6 juillet prochain se fera en présentiel à 19 h à la salle Sainte-Véronique, le tout en conformité avec les mesures d'hygiène en vigueur, et que les séances continueront à être diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville et qu'elles seront déposées sur le site Web de la Ville.

Sur proposition du maire et président de l'assemblée, M. Denis Charette, la séance est levée. Il est 17 h 51.

Denis Charette
Maire

Katia Morin
Greffière

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Denis Charette, maire